Centre de Gestion
de la Fonction Publique
Territoriale du Puy-de-Dôme

Envoyé en préfecture le 05/12/2023
Reçu en préfecture le 05/12/2023
Publié le
ID : 063-286300140-20231205-AR_2023_563-AR

Arrêté n° 2023-563
portant inscription au titre de la promotion interne sur la liste d'aptitude des attachés territoriaux (pour une 1ère période de 2 ans)

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme,

Vu le Code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 87-1099 du 30 décembre 1987 portant statut particulier du cadre d'emplois des attachés territoriaux,

Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade,

Vu l'arrêté en date du 18/12/2020 fixant les Lignes Directrices de Gestion à compter du 01/01/2021 pour 3 ans ;

Arrête :

Article 1 :
La liste d'aptitude pour l'accès au grade d'attaché territorial au titre de la promotion interne est fixée comme suit :

Validité de la liste d'aptitude : **2 ans**
Date d'effet : 05/12/2023

Au titre de l'article 5, 1° et 2° du décret n° 87-1099 du 30 décembre 1987 (pour les fonctionnaires de catégorie B),

Prénom NOM	Grade d'origine	Collectivité employeur
Maud BONNAS	Rédacteur principal de 1ère classe	SM DE COLLECTE ET TRAITEMENT DES RESIDUS URBAINS DU BOIS DE L'AUMONE (SBA)
Carole BRAJON	Rédacteur principal de 1ère classe	CLERMONT AUVERGNE METROPOLE
Marianne CHASSAING	Rédacteur principal de 1ère classe	MANGLIEU
Fabienne DETOUR	Technicien principal de 1ère classe	RIOM
Marie-Noëlle ESCURIET	Animateur principal de 1ère classe	CTE CNES BILLOM COMMUNAUTE
Thibault GAILLARD	Technicien principal de 1ère classe	AGGLO PAYS D'ISSOIRE
Stéphane GUILLAUME	Rédacteur principal de 1ère classe	CTE CNES ENTRE DORE ET ALLIER

.../...

Envoyé en préfecture le 05/12/2023
Reçu en préfecture le 05/12/2023
Publié le
ID : 063-286300140-20231205-AR_2023_563-AR

Stéphanie LEBLAIN	Animateur principal de 1ère classe	GERZAT
Michel LABOUREYRAS	Educateur des APS principal de 1ère classe	CTE CNES BILLOM COMMUNAUTE
Françoise MANY	Rédacteur principal de 1ère classe	MESSEIX
Anne PESTRE	Rédacteur principal de 1ère classe	SISPA VIVRE ENSEMBLE
Catherine POUMEROL-CHOMARD	Rédacteur principal de 1ère classe	SM D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DES COMBRAILLES (SMADC)
Edith POLIAC	Rédacteur principal de 1ère classe	ORCINES
Catherine REDON	Rédacteur principal de 1ère classe	ENNEZAT
Stéphanie VIALLON	Rédacteur principal de 1ère classe	AMBERT

Article 2 :
Tout agent inscrit sur la liste d'aptitude, et non nommé au terme d'un délai de deux ans, peut toutefois faire l'objet d'une réinscription sur cette liste à deux reprises, sous réserve de faire connaître un mois avant le terme, son intention d'être maintenu sur ladite liste l'année suivante.

Article 3 :
Le Directeur général des services du Centre de Gestion est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis au Préfet du Puy-de-Dôme et publié sur le site Internet du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme www.cdg63.fr.

Fait à Clermont-Ferrand, le 5 décembre 2023

Le Président,

CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION DE LA F.P.T. - DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DOME

Tony BERNARD
Maire de Châteldon

Le Président :
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de la présente publicité, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Publié le :